



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de Normandie

**Récépissé de déclaration de changement d'exploitant
site soumis à enregistrement
n° UBDEO/ERC/22/61 en date du 14 avril 2022
Société LESIEUX RECYCLING sur la commune d'Évreux**

Le préfet de l'Eure

VU

le Code de l'environnement et notamment son titre 1^{er} du livre V et notamment l'article R 512-68,

l'arrêté préfectoral n° D3-B4-08-67 du 20 mars 2008 autorisant la société AUTO PIÈCES LESIEUX à exploiter une installation de récupération, dépollution de véhicules hors d'usage (VHU) et stockage de pièces sur la commune d'Évreux (27000),

le récépissé de fonctionnement au bénéfice des droits acquis n° D-14-E3-45 du 25 mars 2014 relatif à l'actualisation des rubriques de classement de la nomenclature des icpe et notamment suite à la création de la rubrique 2712 pour le site de la société AUTO PIÈCES LESIEUX d'Évreux.

CERTIFIE

Avoir reçu le 16 mars 2022, la déclaration de changement d'exploitant à compter du 1^{er} avril 2022 de la société LESIEUX RECYCLING dont le siège social est situé Zone Industrielle n° 2 La Madeleine au 113 rue Fourier à Évreux (27000) pour une installation exploitée à la même adresse.

ARTICLE 1 - CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE OU D'EXPLOITANT

Ancienne dénomination sociale :

SOCIÉTÉ	AUTO PIÈCES LESIEUX
SIÈGE SOCIAL	Zone Industrielle n° 2 La Madeleine au 113 rue Fourier à Évreux (27000)
ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	Zone Industrielle n° 2 La Madeleine au 113 rue Fourier à Évreux (27000)
SIRET ÉTABLISSEMENT	431 277 565 00013
DIRECTEUR	LESIEUX Stéphane

Nouvelle dénomination sociale :

SOCIÉTÉ	LESIEUX RECYCLING
SIÈGE SOCIAL	Zone Industrielle n° 2 La Madeleine au 113 rue Fourier à Évreux (27000)
ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	Zone Industrielle n° 2 La Madeleine au 113 rue Fourier à Évreux (27000)
SIRET ÉTABLISSEMENT	911 245 058 00019
DIRECTEUR	LESIEUX Guillaume

ARTICLE 2 - ARRÊTÉS APPLICABLES

Sont notamment applicables à l'établissement les prescriptions qui le concernent des textes cités ci-dessous.

Dates	Textes
20/03/2008	Arrêté préfectoral n° D3-B4-08-67 du 20 mars 2008 autorisant la société AUTO PIÈCES LESIEUX à exploiter une installation de récupération, dépollution de véhicules hors d'usage (VHU) et stockage de pièces sur la commune d'Évreux (27000),
02/05/2012	Arrêté ministériel du 2 mai 2012 relatif aux agréments des exploitants des centres VHU et aux agréments des exploitants des installations de broyage de Véhicules Hors d'Usage
26/11/2012	Arrêté ministériel du 26 novembre 2012 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2712-1 (installation d'entreposage, dépollution, démontage ou découpage de véhicules terrestres hors d'usage) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement

Il est de la responsabilité de l'exploitant de se référer aux arrêtés ministériels en vigueur, relatifs aux prescriptions générales, applicables au titre des rubriques de son activité.

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale de la préfecture



Isabelle DORLIAT-POUZET